Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 03/09/2019 - Position du Conseil sur le projet de budget

Pour rappel, le 15 mai 2019, la Commission a soumis au Conseil le PBR n° 2 au budget général 2019 concernant le renforcement des programmes Horizon 2020 et Erasmus+, tel qu'il a été approuvé par le Parlement européen et le Conseil dans une déclaration commune dans le cadre de l'accord sur le budget pour 2019.

L'objectif du projet est de renforcer:

- le poste 08 02 01 02 (Renforcement de la recherche dans le domaine des technologies émergentes et futures) d'un montant de 45,4 millions EUR en C/E;

- le poste 08 02 03 04 (Parvenir à un système de transport européen économe en ressources, respectueux de l'environnement, sûr et continu) d'un montant de 34,6 millions EUR en C/E; et

- le poste 15 02 01 01 (Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail) d'un montant de 20 millions EUR en C/E.

Le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 2 au budget général 2019, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le PBR (voir document du Conseil).